

# Porter le coupe-circuit en permanence est le geste qui sauve

Après avoir enfilé son gilet, c'est le premier geste à faire, dès que l'on embarque, au même titre qu'attacher sa ceinture quand on prend le volant.



**L**es coupe-circuit font partie du matériel d'armement et de sécurité basique, lorsque la puissance totale des moteurs de propulsion excède 4,5KW (soit 6 CV), sur un navire à moteur hors-bord à barre franche ou un véhicule nautique à moteur (division 240, article 3.07).

Bien que la réglementation ne s'applique qu'aux navires à moteur hors-bord de plus de 6 CV à barre franche, il est vivement recommandé à tous les pilotes de bateau à moteur hors-bord de s'en équiper et de bien porter le cordon au poignet, même dans l'annexe.

Porter un coupe-circuit (au poignet, à la ceinture...), c'est se donner un moyen de remonter à bord lorsque l'on est tombé à l'eau. C'est si facile de tomber à l'eau, et l'on ne s'y attend jamais. Cela peut arriver en pêchant, en remontant une belle prise, en prenant mal une vague, dans un virage brusque, une déferlante, en lâchant prise par inadvertance, en glissant sur le pont, etc.

Ne pas porter un coupe-circuit c'est avoir la certitude que votre navire continue sa route sans vous si vous êtes tombé à l'eau. Cela risque de finir par l'une des catastrophes suivantes :

- mort par noyade ou hypothermie,
- blessure par l'hélice (même si ce dernier risque demeure, car une hélice ne s'arrête pas instantanément quand on arrache le coupe-circuit...),
- collision de votre bateau avec une autre embarcation ou avec une per-

sonne dans l'eau ou sur un engin de plage, avec des conséquences qui peuvent être graves,

- percussion du littoral avec le risque de collision de baigneurs et riverains, explosion, etc.

En fait ce n'est pas un coupe-circuit qu'il faut à bord, mais deux, pour permettre à vos équipiers de redémarrer le moteur.

- Le premier, que vous portez pour permettre à votre bateau de s'arrêter si vous êtes éjecté.
- Le deuxième, pour permettre à un équipier de redémarrer votre moteur et de manœuvrer votre bateau ou vous permettre de redémarrer votre moteur si vous étiez seul et avez perdu le premier dans votre chute. Attention, dans ce dernier cas, la dérive due au vent peut vous empêcher de rejoindre votre bateau. ■

Pierre BRUGNON



Toujours porter le coupe-circuit et en avoir un autre à bord

**Si vous étiez seul à bord, qui va donner l'alerte, alors que votre bateau a disparu de votre vue ?**

**Si en plus d'être seul à bord, vous ne portiez pas de gilet de sauvetage ?**

**Vous voilà devenu un naufragé...**

**Quelles sont vos chances de survie ?**